



RAPPORT FINANCIER

Année 2016

Le rapport financier est produit par les Trésorier et Trésorier-adjoint en charge en 2016 : Christophe Coulson, UT CFE-CGC et Dan Samokine, U2P.

Il fait état de l'activité financière du fonds durant cette année de préfiguration.

Table des matières

Introduction.....	2
Ressources.....	2
Excédent au 31 décembre 2016.....	2
Les ressources du Fonds en 2016	2
Répartition des recettes par mois.....	3
Dépenses.....	3
Charges de personnel.....	3
Charges fixes.....	3
Répartition des dépenses.....	4
Immobilisations corporelles	4
Perspectives 2017	4

Introduction

L'année 2016 est particulière sur le plan financier en cela que les seules ressources du fonds ont des subventions du gouvernement. En configuration production, les ressources du fonds proviendront de 0.2% de la masse salariale plafonnée à la tranche I du RUAMM des entreprises du secteur privé.

La Nouvelle-Calédonie, à travers sa Direction de la Formation Professionnelle Continue finance la phase de préfiguration, pour garantir un outil opérationnel aux entreprises une fois la cotisation due.

Ressources

Excédent au 31 décembre 2016

L'exercice 2016 présente un excédent de 11 568 068 XPF et des disponibilités de 15 586 900 XPF.

La ressource du Fonds - les subventions allouées - ont pris du retard selon le schéma suivant :

	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Réel			10 000 000 XPF				20 000 000 XPF			2 000 000 XPF
							8 579 038 XPF			
Prévisionnel	10 000 000 XPF			25 000 000 XPF						5 000 000 XPF
Cumul prévisionnel	10 000 000 XPF	10 000 000 XPF	10 000 000 XPF	35 000 000 XPF	35 000 000 XPF	35 000 000 XPF	35 000 000 XPF	35 000 000 XPF	35 000 000 XPF	40 000 000 XPF
Cumul réel	0 XPF	0 XPF	10 000 000 XPF	10 000 000 XPF	10 000 000 XPF	10 000 000 XPF	30 000 000 XPF	38 579 038 XPF	38 579 038 XPF	40 579 038 XPF
Delta	-10 000 000 XPF	-10 000 000 XPF	0 XPF	-25 000 000 XPF	-25 000 000 XPF	-25 000 000 XPF	-5 000 000 XPF	3 579 038 XPF	3 579 038 XPF	579 038 XPF

Ces retards ainsi que les retards sur le plan législatif ont conduit au report :

- Des recrutements (un seul recrutement au lieu de 3)
- Du système de gestion informatique (signature du contrat en janvier 2017)
- Du site internet (signature du contrat en janvier 2017)

Les ressources du Fonds en 2016

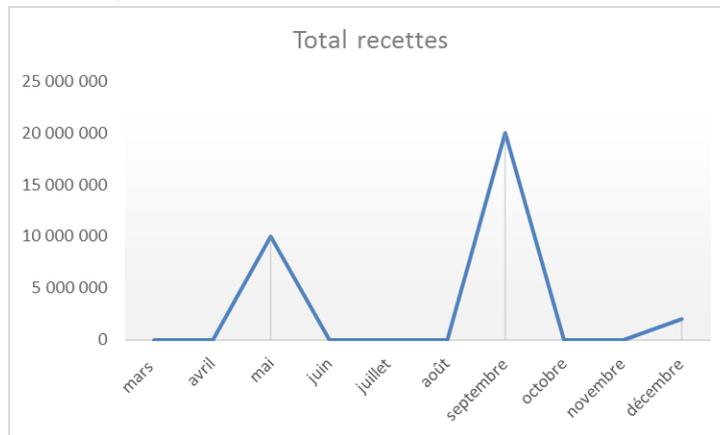
Le fonds dispose initialement de 40 millions de subvention (inscription au budget primitif 10 000 000 XPF et au budget supplémentaire 30 000 000 XPF).

Nature	De	A	Date versement	Montant	Fonct.	Invest.	Date fin convention
Prêt	CDS	FIAF	24-mars-16	500 000 XPF			-
Prêt	CDS	FIAF	25-avr-16	1 350 000 XPF			-
Subvention	GNC	FIAF	19-mai-16	10 000 000 XPF	X		31-déc-16
Subvention	GNC	FIAF	27-sept-16	20 000 000 XPF	X		31-mars-17
Subvention	GNC	FIAF	22-déc-16	2 000 000 XPF		X	30-juin-17
Achat prestation	GNC	CNAM		8 579 038 XPF			31/12/2016

Cependant, au vu des retards de versement, le FIAF a sollicité un prêt auprès du Conseil du Dialogue Social. Pour les mêmes raisons et au vu des frais engagés par le CNAM pour la formation des administrateurs et de l'impossibilité pour le FIAF d'honorer la dépense, la DFPC a contractualisé directement avec le CNAM : le FIAF a donc bénéficié d'une contribution volontaire en nature à hauteur de 8 579 038 XPF.

On note une subvention fléchée pour les investissements, qui ont été réalisés à hauteur de 939 179 XPF.

Répartition des recettes par mois



Dépenses

La dépense du Fonds pour l'année 2016 s'élève à 18 551 734 XPF

Charges de personnel

La dépense est principalement tournée vers les charges de personnel qui sont à l'origine de la consommation de 34% des ressources.

Les charges de personnel financent un poste de chef de projet sur 9 mois et un poste d'assistant chef de projet sur près de trois mois.

Charges fixes

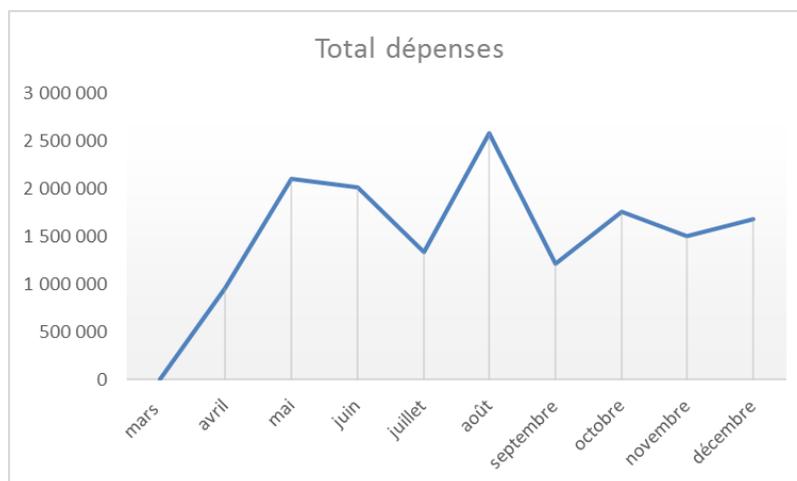
Les charges fixes représentent pour près de 27% des dépenses du Fonds. Elles comprennent tous les frais de structure hors salaire, mais également les frais de mission et de déplacement.

Il est à noter que si le FIAF a bénéficié d'une contribution volontaire en nature pour la formation des administrateurs, il a également engagé des dépenses dans le cadre du séminaire itinérant, qui réunissait 9 administrateurs et le chef de projet à Paris. Les dépenses occasionnées sont les suivantes :

Poste	réalisé	Per diem	Prise en charge directe	Remboursement
Avion	3 361 118		x	x
Hébergement	1 224 309		x	
Repas de midi	0		x	
Repas du soir	417 661	x		
Navettes NC	14 000			x
Navettes France	113 365			x
Métro	18 496	x		
Divers transport	3 529		x	
Total	5 152 478			

Répartition des dépenses

Les dépenses sont donc réparties mensuellement comme suit :



On note une augmentation des dépenses en août, mois correspondant au remboursement des billets d'avion des administrateurs. Le fonds dépense entre 1.5 millions et 2 millions par mois exception faite des deux mois de démarrage.

Immobilisations corporelles

Les amortissements portent sur des agencements divers (devanture du FIAF), du matériel de bureau et du mobilier.

Immobilisations corporelles	
Agencements divers	71 900
Matériel de bureau	611 946
Mobilier	345 609
total	1 029 455

Les dépenses sont détaillées en page 9 du bilan de l'expert-comptable.

Perspectives 2017

Une avance du gouvernement de 50 000 000 XPF qui va de pair avec un plan de remboursement de l'avance du gouvernement sur les mois d'octobre, de novembre et de décembre 2017.

Une avance de la CAFAT de 45 000 000 XPF versée en deux fois avant le premier versement effectif de la première collecte.

Un financement complémentaire pour soutenir le coût du Système d'information a été sollicité auprès du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels.

L'année est amputée de la collecte d'un trimestre, et donc évaluée à 240 000 000 XPF théorique. La CAFAT alerte le FIAF sur la forte probabilité de ne pas collecter la première année au-delà de 50% des cotisations prévisionnelles. Une zone de risque sur la collecte : la délibération du congrès fixant le taux de cotisation doit être publiée au JONC au plus tard le 31 mars 2017 pour permettre un démarrage de la collecte au 1^{er} avril.

L'année 2017 est particulière en cela qu'elle n'est pas plafonnée en termes de frais de gestion. Le taux prévisionnel des frais de gestion pour l'année 2017 correspond à 40% de la collecte.

Les gros postes de dépense identifiés sont le site internet et le Système d'information :

	Investissement	Fonctionnement
Site internet	2 712 900	537 147
SI	23 095 521	5 954 460
total	23 095 521	6 491 607